

1812 : une émeute à Caen

« Qu'était-il donc arrivé ? Tout simplement une échauffourée à la halle de Caen, ce qu'on appelait, sous l'ancien régime, une émotion populaire. Des cris, des discours, des huées, deux ou trois fonctionnaires un peu malmenés, conspués... puis un moulin envahi et quelques sacs renversés ou volés. Ce fut tout ; mais cela suffit pour donner lieu à une répression sans exemple dans l'histoire des crimes légaux. Car l'Empereur jugea qu'il fallait d'abord terrifier le pays. » Gaston Lavalley, 1912.

En 1812, Caen est une ville peuplée de plus de trente mille habitants. A l'écart des turbulences d'une industrialisation naissante, les classes laborieuses s'y composent essentiellement des multiples artisans et ouvriers nécessaires à la vie d'une cité préfectorale.

La ville dispose d'un port modeste, difficile d'accès, et d'un chantier de construction navale qui souffrent de l'insécurité due aux incursions anglaises sur les côtes normandes. Dans un univers relativement artisanal, le travail textile se présente sous l'aspect d'une activité industrielle, avec la « manufacture de dentelle », les ouvriers bonnetiers ou basestamiers (fabricants de bas) et la filature de coton installée dans un ancien couvent.

Depuis 1810, l'industrie traverse une crise marquée par nombre de banqueroutes. La situation est aggravée par une mauvaise récolte en 1811 qui provoque une forte augmentation du prix des grains.

Dans ce contexte assombri par une misère reconnue par toutes les autorités, des incidents éclatent le 2 mars 1812. Une bousculade à la halle aux grains, des scènes de pillage au moulin de Montaigu. Bien que le calme fut rétabli le soir même, une mécanique impitoyable allait se mettre en marche. Napoléon envoie un de ses généraux à la tête de 4 000 hommes de troupe. Un tribunal militaire siège au château de Caen et condamne sommairement. Le 15 mars, six personnes sont fusillées.